



## **Assemblée Générale ordinaire du 27 juin 2011**

### **DELIBERATIONS**

#### **DELIBERATION N° 1**

En application des dispositions de l'article des statuts de l'association, l'Assemblée Générale approuve le rapport moral sur l'exercice 2010.

Cette délibération, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

#### **DELIBERATION N° 2**

En application des dispositions de l'article 9 des statuts de l'association, l'Assemblée Générale après avoir entendu le rapport financier sur l'exercice 2010 approuve le dit rapport.

L'Assemblée Générale donne quitus au Comité de Direction de sa gestion pour l'exercice 2010.

Cette délibération, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

#### **DELIBERATION N° 3**

En application des dispositions de l'article 9 des statuts de l'association, l'Assemblée Générale après avoir entendu le rapport du Trésorier sur le projet de budget rectificatif pour l'exercice 2010 et le projet de budget pour l'exercice 2011 approuve les dits budgets. Elle ratifie le montant des cotisations annuelles pour ces deux exercices, inchangées par rapport à celles fixées pour l'exercice 2010.

Ces montants sont les suivants :

- Conseils Régionaux :	9 000 €
- Conseil Généraux :	3 000 €
- Villes de :	
- de 5 000 habitants :	500 €
5 000 à 100 000 habitants :	1 000 €
+ de 100 000 habitants :	3 000 €
- Chambres Consulaires :	
CRCI :	2 000 €
CCI :	1 000 €

- Ports Autonomes :	3 000 €
- Ports Consulaires :	1 500 €
- Organisations professionnelles :	
Transporteurs :	3 000 €
Autres :	500 €
- Membres individuels :	20 €

Cette délibération, mise aux voix, est adoptée à la majorité, avec 1 abstention.

#### **DELIBERATION N° 4**

En application de l'article 12 des statuts de l'association, il est procédé au renouvellement d'un 1/3 des membres du Comité de Direction qui sont les suivants :

- Conseil Général de l'Oise,
- Conseil Général de Seine Saint Denis,
- Conseil Général du Val de Marne,
- Ville de Noyon,
- Syndicat Mixte Marquion Osartis,
- CCIT de l'Artois,
- CCI de l'Oise,
- CRCI Nord Pas de Calais,
- Consortium pour la Modernisation du Réseau Navigable du Nord Pas de Calais et la Promotion du Transport Fluvial,
- SITA France,
- CESER Nord Pas de Calais,
- Le Syndicat Mixte du Pas du Cambrésis.

L'Assemblée Générale confirme à nouveau au Comité de Direction les membres individuels, les collectivités et organismes ci-dessus lesquels devront désigner leurs représentants nominatifs.

Cette délibération, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

#### **DELIBERATION N° 5**

L'assemblée générale ratifie l'accord de principe donné à l'accomplissement de la mission confiée par le Préfet de Région durant la phase de dialogue compétitif et donne mandat au Président et Vice-Président Secrétaire Général de conclure avec l'Etat et le maître d'ouvrage le cahier des charges et les modalités de financement de la dite mission.

Cette délibération, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.



## Comité de Direction du 27 juin 2011

### DELIBERATIONS

#### DELIBERATION N° 1

En application de l'article 13 des statuts de l'association, le Comité de Direction élit son bureau composé des membres suivants :

- |  |                                |
|--|--------------------------------|
| - <b>Président :</b>                         | Monsieur Philippe MARINI       |
| - <b>Vice-Présidents :</b>                   | Monsieur Michel DELEBARRE      |
|  | Monsieur Daniel PERCHERON      |
|  | Monsieur Philippe BONNEVIE     |
|  | Monsieur Serge CAMINE          |
| - <b>Vice-Président Secrétaire Général :</b> | Monsieur Jean-François DALAISE |
| - <b>Vice-Président Trésorier :</b>          | Monsieur Léonce Michel DESPREZ |

Cette délibération, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.